



Compte-rendu de CAP Corps des Adjoints techniques d'Accueil, de Surveillance et de Magasinage Séance du 12 mai 2015

CAP « spéciale » : avis de vacances à la Villa Cavois.

En propos liminaire vos élus CGT ont tenu à préciser que :

Si cette CAP s'est tenue, cela n'a été possible que grâce au refus des élus du personnel de répondre à un vote par correspondance proposé par l'administration. Ce dernier devait en effet faire office de consultation de la CAP, ce qui aurait empêché la tenue d'un nécessaire débat sur des questions aussi importantes que la mobilité des agents et l'ouverture d'un nouveau site au sein du MCC. Rappelons que pour les élus du personnel la consultation écrite ne peut être qu'un recours exceptionnel pour des cas d'urgence et individuels.

Pour vos élus, l'ouverture de la Villa Cavois aurait requis des créations net d'emplois et l'ouverture de postes par le biais d'un concours dédié. Le recours à des mutations pour ouvrir un site dans le contexte de tension extrême des effectifs de la filière ASM ne nous semble être ni la bonne solution, ni la bonne méthode. En conséquence : au vu du faible nombre de candidatures interne au MCC, il n'est pas étonnant que l'administration ait eu recours en urgence à des recrutements interministériels (par voie de détachements), preuve que la filière ASM est à bout de souffle !

Vos élus se sont par ailleurs étonnés que les agents dont les mutations ont été validées à cette CAP du 12 mai puissent être intégrés à leur nouvel établissement dès le mois de juin. Rappelons que le délai courant pour des détachements entrants est de l'ordre de 4 à 6 mois. Deux explications à ce phénomène administratif exceptionnel : soit le MCC a décidé cette fois-ci d'être particulièrement efficace et nous ne doutons pas que ce sera désormais le cas pour les nouveaux détachements entrants. Soit tout était réglé d'avance et dans ce cas, la CAP se trouve réduite à une formalité chronophage et rébarbative du point de vue de l'administration. Nous penchons plutôt pour la deuxième explication...

Sur les débats lors de la CAP :

Même s'il est vrai que les dossiers concernant les agents ayant candidaté sur la Villa Cavois étaient relativement complets il n'en reste pas moins qu'une nouvelle fois des éléments déterminants ne nous ont été communiqués qu'en séance, prenant au dépourvu vos élus. Nous avons demandé à ce que cela ne se reproduise plus.

Concernant les effectifs, nous déplorons que le CMN n'ait pas cru bon de pourvoir les 6 postes d'ASM ouverts pour la Villa Cavois. En effet, seulement 4 postes sur 6 ont été pourvus, malgré les 11 candidatures. Pourquoi le CMN se priverait-il de deux postes ouverts à la vacance ? En effet, les effectifs prévus ne permettront pas l'ouverture de la Villa Cavois dans de bonnes conditions à moins d'un recours à des travailleurs précaires, ce qui est d'ailleurs prévu... D'ailleurs, lors du CT du CMN du 10 avril 2015 les représentants du personnel se sont opposés majoritairement à l'ouverture de la Villa Cavois avec un effectif aussi réduit alors même que le CMN prévoit une très forte fréquentation pour la première année d'ouverture du site.

Tableau des mutations :

Nous avons également, au cours de cette CAP, eu à examiner une candidature pour le Palais Jacques-Coeur à Bourges qui a fait l'objet d'un vote partagé lors de la précédente CAP. Après réexamen par le CMN, cette candidature a reçu un avis favorable.

Agent	Service d'origine	Service d'accueil
Chantal GUEGUEN	Municipalité de Pont-Scorff	Palais Jacques Coeur, Crypte et tours de la cathédrale de Bourges
Nicolas GONZALVEZ	Mairie de Mons-en-Baroeul	Villa Cavois
Philippe DOUDOUX	Ville de Mulhouse	
Saffel THONG	Conseil général de Seine Saint-Denis	
Pascal Terence CARBIN	Palais des Beaux-Arts de Lille	

Partant du principe que tous les postes ouverts à la vacance doivent être pourvus, vos élus ont demandé un vote concernant deux candidats n'ayant pas été retenus. L'avis sera donc soumis à l'arbitrage de la ministre suite à l'avis partagé de la CAP.

N'HESITEZ PAS A JOINDRE VOS ELUS CGT-CULTURE POUR TOUT RENSEIGNEMENT CONCERNANT CETTE CAP

Adjoints techniques principaux 1ère classe:

<i>Véronique VRIGNAUD</i>	Musée Guimet	veronique.vrignaud@guimet.fr
<i>Anne LEVASSORT</i>	Fort Saint-André	

Adjoints techniques principaux 2ème classe:

<i>Pierre-Yves CHIRON</i>	Archives Nationales – Pierrefitte	01 40 27 63 33
<i>Alexandre BOUCLON</i>	Château de Fontainebleau	cgtchateaufontainebleau@orange.fr

Adjoints techniques 1ère classe:

<i>Jean-Elie STRAPPINI</i>	Tours de Notre Dame	01 40 15 51 70	snmh.cgt@gmail.com
<i>Carmine MACINA</i>	Musée de Saint-Germain-en-Laye		
<i>Chantal FOREST</i>	Musée Marc Chagall		
<i>David MAILLARD</i>	EP Versailles	01 40 15 51 70	cgt@chateauversailles.fr

Adjoints techniques 2ème classe:

<i>Christian GALANI</i>	Musée du Louvre	01 40 20 53 94
<i>Damien DURAND</i>	EP Versailles	cgt@chateauversailles.fr